

Demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées - Carrières de l'Orchère - Janvier 2013

La carrière de l'Orchère permet la reproduction d'une population conséquente de la Cordulie à corps fin. A ce titre, une demande de dérogation concernant la destruction de son habitat de reproduction et de spécimens est formulée par le pétitionnaire.

Une population au moins aussi importante existe à proximité de la carrière de l'Orchère (800 mètres), au niveau de l'ancien site d'extraction de la Fresnaye qui présente une physionomie proche du premier site. Le maintien de l'espèce à une échelle locale (rayon de 1 kilomètre) ne semble donc pas remis en cause dans le cas d'une autorisation de destruction de la première population.

Le cas échéant, des mesures d'atténuation et de compensation devront être mises en place sur le site même de la carrière de l'Orchère pour tenter le maintien d'une population de Cordulie à corps fin pendant l'exploitation. Ces mesures sont détaillées dans la troisième partie de ce rapport. Elles seront basées notamment sur le maintien en permanence d'une pièce d'eau suffisamment conséquente dans la carrière en activité.

11.2 Expertise des populations d'amphibiens :

Les résultats exhaustifs des prospections ciblées sur les amphibiens sont présentés en annexes 20, 21 et 22. Des commentaires accompagnent ces résultats et sont présentés en annexe 23.

La carte page suivante synthétise les résultats obtenus lors des prospections menées en 2012 sur l'Orchère par secteur d'étude. Pour les amphibiens inventoriés, le tableau page 100 synthétise les enjeux qui existent à différentes échelles géographiques (région, département, commune).



© CPIE Loire et Mayuges

Capture et sexage des individus. Ici un Triton crêté mâle.

Carte de synthèse des inventaires amphibiens

